

Retouches à la biographie d'Amédée Laharpe (jusqu'à la fin de 1793)

Autor(en): **Delhorbe, Cécile-Réne**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **67 (1959)**

Heft 1

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-658423>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Retouches à la biographie d'Amédée Laharpe (jusqu'à la fin de 1793)

En 1898, année centenaire de l'indépendance vaudoise, le colonel Edouard Secrétan, rédacteur en chef de la *Gazette de Lausanne*, entreprit la réparation d'une injustice commise à l'égard d'un frère d'armes. En effet, lorsque ses compatriotes parlaient du général Laharpe, ainsi Charles Monnard dans sa notice biographique, c'était presque toujours de celui qui n'a jamais appartenu à aucune armée, Frédéric-César ; alors qu'il y avait eu un vrai général Laharpe, son cousin et ami Amédée, mort divisionnaire à l'armée d'Italie. « Il faut qu'il sorte de l'oubli », s'écria Secrétan, qui en sortit, en effet, momentanément, Amédée Laharpe.

Il lui consacra, dans la *Revue militaire*, des articles émaillés de documents inédits qui montraient en Amédée Laharpe « le grenadier par la taille et par le cœur » gravé dans la mémoire de Napoléon Bonaparte ; un vrai jacobin, certes, mais aussi un soldat poétique, immolé, comme les héros d'Alfred de Vigny, ses contemporains, à la servitude et à la grandeur militaires. Très remarquables, ces articles furent bientôt publiés en volume ¹. « Le général Laharpe, y disait le colonel Secrétan, est, avec Davel, le seul Vaudois condamné à mort pour l'indépendance de son pays... Davel a son monument. Le général Amédée attend du peuple vaudois le sien. » Six ans plus tard, en 1904, le peuple vaudois s'exécuta ; une pierre à la mémoire d'Amédée Laharpe était apposée à Rolle, et Secrétan assistait à l'inauguration du monument qui était son œuvre.

Il traitait lui-même, beaucoup trop modestement, d'« esquisse biographique... sans aucune prétention à la science historique militaire » le court volume qu'il avait consacré à son héros, d'après les papiers de la famille. Aux Archives cantonales vaudoises, où ces papiers ont été déposés, on constate que la source

¹ Colonel SECRÉTAN, *Le général Amédée de La Harpe, Esquisse biographique*. Lausanne et Paris, 1899, 152 pages.

est plutôt mince, mais Secrétan n'en chercha pas d'autre. « C'est une simple palme que je veux déposer sur la tombe de Codogno... où repose Amédée Laharpe, loin de son pays qu'il aimait. »

Edouard Secrétan s'imaginait sans doute, ayant suscité l'intérêt, avoir ouvert une voie, où le suivraient les chercheurs. Il se trompait. Son livre concis, bien composé, intéressa, mais, le jugeant définitif, quoique l'auteur ne le donnât pas comme tel, le peuple vaudois recommença à délaisser Amédée Laharpe. La *Revue historique vaudoise* aussi. Sa table en fait foi : vingt-deux articles en soixante ans ont paru sur Frédéric-César, le faux général, et sur le vrai pas un seul, à moins qu'on ne compte pour tel la notice d'Eugène Mottaz sur le livre de Secrétan.

Même à propos des lettres de Frédéric-César à l'ex-conventionnel « régicide » Jean De Bry ¹, on oublie de mentionner que c'est par son cousin le vrai général, déjà alors pour lui « le défunt », que l'homme d'Etat vaudois était entré en relations avec ce Français-là. Pourtant Secrétan l'avait fort bien vu et noté : « C'est Amédée qui a conquis à son cousin Frédéric-César les sympathies des hommes puissants intervenus en faveur des Vaudois » en 1798.

Ma priorité est, du reste, toute fortuite. Je la dois à un ou deux hasards heureux, survenus au cours de recherches plus générales entreprises à Paris, pour les archives de l'armée au château de Vincennes, et au dépôt d'archives du Quai d'Orsay, où j'ai parcouru pour Laharpe les deux volumes *Deux-Ponts 1792*.

Sur la première période de la carrière militaire française de notre proscrit vaudois, qui va d'octobre 1791 à août 1792, Secrétan était à peu près aussi renseigné par sa source de Lausanne que moi par celle de Vincennes. Toutes les deux nous apprennent qu'Amédée Laharpe, deux mois après sa fuite dans une France en effervescence, qui se jugeait menacée, que ses officiers les plus en vue désertaient et qui cherchait à réorganiser son armée, fut élu lieutenant-colonel en second du 4^e bataillon de volontaires de Seine-et-Oise. Ce que Secrétan ne nous dit pas, parce qu'il ne le savait pas, et que je ne le sais moi-même que grâce aux travaux récents de Georges Six ², c'est que cette place, quoique soumise

¹ Publiées par Léonce Pingaud en 1888. Jean De Bry joua un rôle important dans la Révolution et l'Empire.

² GEORGES SIX, *Dictionnaire biographique des généraux de la Révolution et de l'Empire*, Paris 1934 ; et *Les généraux de la Révolution et de l'Empire*, Paris 1948.

à l'élection, était réservée à des officiers de métier. Ainsi, s'il bénéficia certainement d'appuis politiques ¹, notre Vaudois dut donc aussi exposer ses états de service, quoique ses déclarations n'aient pas laissé de traces dans le registre du bataillon de volontaires ².

Une petite note de sa main, qui se rapporte au temps où il n'était pas encore casé, a induit Secrétan en erreur. « J'ai vu Mr l'évêque Fauchet », écrit Amédée Laharpe, qui sépare peu ses mots et marque mal ses majuscules. Comme il n'avait de l'histoire de la Révolution française que des notions générales, et qu'il lui paraissait logique qu'on s'adressât à des militaires pour avoir un emploi dans l'armée, Secrétan a supposé qu'il s'agissait d'un officier général du nom de Lévêque-Fauchet, dont il n'existe, et pour cause, aucune trace dans les répertoires de Georges Six... Tandis qu'un abbé Fauchet, personnage très remuant des premières années de la Révolution, venait d'être nommé évêque constitutionnel du Calvados. C'est sûrement lui que Laharpe aura sollicité.

Par les deux sources, nous savons que le bataillon du Vaudois se mit en branle au printemps, s'acheminant par la Picardie vers la Lorraine, où il fut posté dans la petite place de Rodemack, près Thionville. Le maréchal Luckner, la jugeant indéfendable, la fit évacuer. Il sauva ainsi la vie de notre Vaudois qui, avec un groupe de volontaires, avait juré de s'ensevelir sous ses cendres plutôt que de la rendre. Je renvoie au livre de Secrétan pour cette proclamation de jacobin héroïque, qui est à Lausanne, et non à Vincennes ³ ; tandis que c'est le jacobin sentimental qui a la parole dans une lettre du lieutenant-colonel Laharpe à son chef, le général Félix de Wimpfen, commandant de Thionville, sur la misère de ses hommes. Secrétan l'a ignorée. C'est à Paris qu'on la trouve, dans le numéro de juin 1792 du *Défenseur de la Constitution* de Robespierre, où notre Vaudois avoue à son chef qu'il a pris sur lui de fournir de la monnaie aux soldats au lieu des assignats réglementaires que les boulangers leur refusent. Il s'écrie : « Est-ce un crime?... Alors qu'on me punisse, mais que

¹ D'après ce qu'écrit J.-J. Cart en 1792 au Directoire du département de l'Ain, il dut en trouver dès qu'il se fut réfugié à Gex (*R.H.V.*, 1957, p. 190).

² XW 95, Arch. du Ministère de la défense nationale, Vincennes.

³ Colonel SECRETAN, *op. cit.*, p. 33 sq.

mes enfants, mes frères» (les volontaires qui montent la garde sans avoir mangé) «ne souffrent pas».

Puis le mois d'août 1792 vit partir pour Bitche le bataillon de Seine-et-Oise, tomber aux Tuileries ce qui y subsistait de royauté, et dans le nom de notre Vaudois le de initial. Ce nom a eu trois phases, très rapprochées. Dans le registre des baptêmes de Rolle, figure en 1754 celui du petit Amédée-Emmanuel-François De l'Harpe. Puis une nouvelle orthographe : de la harpe, ou de la Harpe ou de Laharpe exprime les prétentions de sa famille à la noblesse ¹, et le nom d'Amédée des Uttins ou Desutins ainsi que celui de M. de Yens, les siennes propres. Mais, depuis son séjour à Bitche, c'est en Laharpe tout court que notre héros continua sa carrière militaire, et la termina, pour la vie, à Codogno, près de Crémone, pour la gloire à l'Arc de Triomphe de l'Etoile ².

On peut faire partir de Bitche le premier avancement d'Amédée Laharpe. Il ne monta pas en grade, mais en importance, puisqu'il fut chargé de la garde de « la place et du château », ce qui le mettait à la tête d'un second bataillon de volontaires, de Saône-et-Loire, et même, semble-t-il, d'un détachement d'artilleurs. C'est sur son passage à Bitche que j'ai trouvé des détails qui manquent totalement au dossier de Lausanne et justifient enfin ces retouches.

Bitche, petite ville forte à l'est de la Lorraine allemande, et à l'ouest des fameux retranchements de Wissembourg, avait alors une vraie importance militaire. Sous l'ancien régime, un régiment suisse y était fréquemment cantonné. A l'arrivée de Laharpe, le régiment de Châteauvieux s'y trouvait encore, si bien revenu de ses précédentes sympathies révolutionnaires, qu'au licenciement du mois suivant il voulait absolument rejoindre les émigrés. Laharpe le vit donc partir avec les sentiments que l'on devine.

Mais l'importance politique de Bitche était au moins aussi considérable que son éventuel rôle militaire. Elle se trouvait former une charnière de la frontière de l'Est. A sa gauche, les électors coupables d'avoir reçu les émigrés que la première République s'apprêtait à traiter en ennemis, mais en face, à

¹ Prétentions admises par LL. EE. en 1782.

² Où son nom est inscrit du côté sud.

portée de canon, le petit duché de Deux-Ponts (Zwei-Brücken), dont le duc était l'héritier de l'électeur de Bavière, allié traditionnel de l'ancienne France dans sa rivalité contre la maison d'Autriche, et que la nouvelle comptait alors ménager. Le duché de Deux-Ponts (dont le général de Wimpfen, passé de Thionville à Wissembourg, était justement originaire) avait avec la couronne de France des liens si nombreux et si étroits que le poste de ministre plénipotentiaire avait été longtemps confié à un diplomate éprouvé. Mais quand Dumouriez avait pris le portefeuille des Affaires étrangères, il avait envoyé à Zwei-Brücken, comme agent plus ou moins secret, un homme à lui ; et, à la rupture diplomatique générale qui suivit le 10 août, ce fut cet homme qui représenta la France auprès du duc jusqu'à la fin de l'année, sans véritable mandat de Paris du reste. Cet homme n'était autre que Félix Desportes, ex-avocat, ex-maire de Montmartre, et futur résident, titulaire cette fois, à Genève, où il machina l'annexion de 1794 à 1798¹. Mais son attitude à Genève est un modèle de calme, de modestie, de correction, à côté de celle qu'il eut à Deux-Ponts, où, girouette mégalomane, il reniait successivement Louis XVI et Dumouriez, stimulait les généraux et se crut un moment appelé à réorganiser l'Empire germanique ! Dans un passage d'une lettre à son cousin, cité sans commentaires par Secrétan, Amédée Laharpe fait à leurs relations de 1792 une allusion rapide, mais une lettre de Desportes au général Custine², publiée par Albert Mathiez en 1908 déjà³, donnait une piste beaucoup plus nette.

Elle date du 19 novembre 1792, c'est-à-dire du moment où l'expédition, d'abord victorieuse, du général Custine qui, en bordure du duché, avait marché sur Mayence, puis sur Francfort, se trouvait en échec. Faute de renforts, disait Custine. Aussi l'apprenti proconsul Desportes en réclamait-il frénétiquement à Paris, tout en faisant publier dans les gazettes allemandes, en maître diplomate, que le général en avait reçu ! En attendant, il offrait Laharpe : « Je vous recommande un excellent bataillon de

¹ Voir FRÉDÉRIC BARBEY, *Félix Desportes et l'annexion de Genève à la France, 1794-1799, d'après des documents inédits*. Paris et Genève, 1916.

² Le comte Philippe-Adam de Custine, guillotiné le 28 août 1793.

³ Dans ses *Annales révolutionnaires*, Mathiez devait la tenir d'Arthur Chuquet, qui l'a rééditée dans ses *Lettres de 1792*, Paris 1911.

Seine-et-Oise, commandé par le plus brave de tous les hommes, le patriote Laharpe, qui meurt d'ennui de ne pouvoir servir à augmenter vos succès. Je vous réponds de ses talents et comme militaire et comme homme de cabinet. Il a entretenu jusqu'à ce jour avec moi, pour le service de la République, la correspondance la plus intéressante. Il est à la fleur de l'âge » (trente-huit ans), « connaît parfaitement les deux langues française et allemande » (saluons au passage une constante : l'émerveillement des Français à constater que nous savons leur langue), « il brûle d'amour pour la liberté... Vous me remercieriez de vous avoir mis à même d'employer un homme comme celui-là. Si vous ne pouvez point déplacer son bataillon, prenez-lui toujours son commandant, nous n'avons besoin que d'un invalide à Bitche, et celui que je vous recommande se porte trop bien pour rester dans l'inaction. »

Malheureusement pour Laharpe, Desportes, blâmé par son ministre pour ce qu'il faisait, par les extrémistes de la Convention pour ce qu'il ne faisait pas¹, avait trop peu de crédit alors à Paris pour y obtenir le déplacement du commandant de Bitche. Et, malheureusement pour nous, « l'intéressante correspondance » a disparu, et, à part deux propos peu aimables pour les Genevois, qu'il est peut-être bien hardi d'attribuer aux renseignements du Vaudois², seuls deux petits vestiges de l'intimité Laharpe-Desportes subsistent, au Quai d'Orsay, dans le dossier du duché de Deux-Ponts.

Il y a d'abord une chasse aux prêtres. Le 8 octobre, Desportes donna l'ordre (!) à Laharpe de franchir la frontière du duché pour y récupérer des ornements de leur abbaye que des ecclésiastiques réfractaires s'étaient permis d'emporter en exil. Laharpe part de nuit, à cheval, avec quelques hommes, en « huis-sier exploitant », dit Desportes, qui jubile et estime l'opération tout à fait légitime. Les dits ornements appartiennent à la République et il s'est arrangé à faire comprendre que la souveraineté du duc n'est violée en rien... Cet exploit, qui n'avait rien de militaire, réussit-il ? On ne sait. Après avoir annoncé le retour de

¹ Le conventionnel Ruhl, ardent annexionniste, le trouvait trop mou. Et son ministre, Lebrun, « trop enclin à sortir du cercle de ses fonctions ».

² Des plaisanteries sur la petitesse de cette République et les prêts que ses soi-disant parcimonieux habitants consentaient à la Coalition.

Laharpe, dont il attend avec impatience les récits, Desportes blâmé par deux ministres¹ pour son excès d'hostilité envers les prêtres déportés, laisse tomber le sujet.

Il y a surtout, en novembre, des incidents de frontière, les sujets du duc, ou de son voisin le prince de Nassau, écoutant trop bien la propagande des jacobins de Lorraine. Entre les prières de concourir au rétablissement de l'ordre, que lui faisaient parvenir les conseils de régence, et les *Ça ira* excités des habitants opprimés de Bergzabern², Assweiler et autres lieux, on devine de quel côté allait le cœur de Laharpe ! Il se donna le plaisir de le dire aux ministres du comté de Nassau-Saarwerden : « Je ne vous dissimule point qu'ayant le bonheur d'apprécier la Liberté à sa juste valeur, je fais les vœux les plus ardents pour la Liberté des peuples et que je mourrai content si je puis voir l'emblème de la liberté planté jusqu'à Constantinople. »³ Mais à un militaire il faut une consigne : « Temporisez sans froisser ! » lui avait ordonné Desportes, assagi par les blâmes de Paris. Laharpe en demanda une seconde au ministre de la guerre, qui depuis les premiers jours de novembre n'est autre que l'originaire d'Oron Jean-Nicolas Pache, et celui-ci envoya (c'était la mode) la lettre du commandant de Bitche à la Convention.

La réponse fut, on le devine, un second « Temporisez sans froisser ! » Les succès des républicains ne leur permettaient pas encore de braver tous les ennemis. Il fallait renvoyer la propagande à des temps meilleurs. Naturellement Laharpe s'inclina, et, pendant ces derniers mois à Bitche, il y eut deux hommes en lui. Le militaire, qui reste, bien à contre-cœur, sur la défensive, car sa place était incompatible avec le rôle dans l'expédition, manquée, de Beurnonville sur Trêves, qui lui attribue une notice nécrologique parisienne⁴, dont Secrétan s'est justement méfié. Et le citoyen, ami de la liberté et de l'égalité, donc jacobin, toujours

¹ Roland, « le vertueux » ministre de l'Intérieur ; Lebrun, ministre des Affaires étrangères.

² De Bergzabern était originaire un nommé Jean-Adam Mayer, qui avait été soldat puis sergent aux Gardes suisses (1768-1771). Il est entré ensuite dans l'armée française, comme Laharpe ; il n'est donc pas téméraire de penser qu'ils ont alors sympathisé, comme Bergzabern était voisin de Bitche.

³ Extrait copié qui se trouve à Vincennes.

⁴ Parue sans nom d'auteur dans la *Décade philosophique et littéraire*, n° 78. Attribuée à Poulitier, dont l'*Ami des Lois* servit plus tard aux attaques de Frédéric-César contre le régime bernois.

aussi enthousiaste des immortels principes et désireux de les propager. C'est cette face de lui-même qui apparaissait dans ses moments d'expansion à ses soldats, aux municipaux de Bitche, et surtout dans le club de ses frères et amis, les jacobins du lieu, qui le portèrent à la présidence le 17 janvier 1793 et rédigèrent ce même jour une adresse à Paris où ils le recommandaient à l'avancement.

Le dossier d'Amédée Laharpe au classement général de l'armée française, conservé à Vincennes ¹, contient de nombreuses attestations en sa faveur. Camarades, subordonnés ou « frères et amis » y rivalisent d'éloges sur ses vertus, ses talents, son civisme, et presque tous expriment aussi leur mépris pour « le vil Conseil de Berne ». Il fut, dit le conseil d'administration de son bataillon, « la victime d'une fortune avantageuse par la confiscation de ses biens... Il s'est sauvé de ce pays habité par des monstres et des vils esclaves qui les craignent... Nous voyons avec plaisir qu'on lui donne un avancement qu'il mérite, mais notre âme reste anéantie et sans mouvements » à son départ. Mais l'adresse des jacobins de Bitche, du 17 janvier 1793, n'est qu'à Lausanne, et son résultat la rend spécialement intéressante. Elle décida du sort de Laharpe. A la veille de quitter le ministère pour la mairie de Paris, Pache fit diligence en faveur de l'évadé du pays des monstres et des esclaves, et Laharpe fut nommé au 35^e régiment d'infanterie le 30 janvier 1793 (c'est la date indiquée par le régiment, elle est donc plus sûre que celle du 20, parfois donnée ailleurs).

Ce n'était pas un avancement en grade, puisque Laharpe était nommé chef de bataillon, équivalent nouveau du titre de lieutenant-colonel aboli depuis le début du mois. Mais il passait du monde incertain des volontaires à celui, plus solide, des vétérans. Le 35^e d'infanterie (anciennement d'Aquitaine) était composé en immense majorité de soldats de métier, commandés par des officiers de carrière. A part quelques sous-lieutenants, sortis des rangs de la Garde nationale parisienne, tous avaient servi dans l'ancienne armée, officiers roturiers (on sait qu'ils pouvaient parvenir sans trop de peine au rang de capitaine), ou nobles sans prestige qui n'avaient point émigré ; à commencer par le général, ou chef de brigade. Il se faisait appeler Santerre, mais officier

¹ Il s'y trouve sous le numéro 260.

d'ancien régime, ce Jacques Ruelle de Santerre, n'avait aucune parenté avec le fameux brasseur ¹.

Auprès de ces frères d'armes qui ignoraient tout de lui (on lui attribua d'abord le prénom d'André !), Laharpe avait à faire valoir ses titres militaires plutôt que son civisme, et voici les renseignements qu'il donna lui-même, étant le seul à pouvoir les donner ² : enseigne au régiment de May, régiment suisse de Hollande, le 12 mai 1773, capitaine au dit régiment en 1782, a fait la campagne de Bohême en 1778-79 comme aide de camp du prince royal de Prusse, envoyé par le stathouder de Hollande ; au service de France le 31 octobre 1791, jour où il a donné sa démission de sa compagnie bernoise. Que nous sommes loin des frères et amis, des monstres et des esclaves !...

Quelques contre-vérités sautent aux yeux. Au régiment de May, Laharpe a bien été enseigne, mais ce n'est que dans les milices bernoises (à Morges) qu'il a été nommé capitaine en 1782, et sa démission du 31 octobre 1791 est une bonne plaisanterie. Nous avons la dernière lettre d'Amédée Laharpe à son gouvernement légitime, celle qui a été envoyée de Genève le 25 septembre 1791. Il y explique que, s'il se dérobe aux citations du tribunal, c'est que ses rhumatismes lui font craindre les cachots de Chillon ! Mais aucun de ces deux déguisements de la vérité ne nous donne le droit d'attribuer à Laharpe un mensonge quand il déclare avoir fait campagne avec l'armée prussienne. D'autant moins que, le 22 fructidor an II, donc le 8 septembre 1794, notre Vaudois, alors général de brigade mais resté candidat à l'avancement, répète, dans une pièce que Masséna contresigne : « J'ai fait la campagne de Bohême en 1779, mais elle ne compte pas, je servais un tyran. » Lorsque le colonel Secrétan trouve ce même renseignement, sans aucune preuve, dans une notice sur la famille de la Harpe, on le comprend d'avoir refusé d'en tenir compte. Il n'avait pas vu ces deux pièces des Archives de la guerre. Faute d'une preuve matérielle, peut-être introuvable, elles constituent une preuve morale qui me semble décisive, et qui a l'avantage d'expliquer ce qu'avait jusqu'à présent de bizarre la carrière de Laharpe aux Pays-Bas.

¹ Claude Santerre, commandant général de la Garde parisienne, héros des principales émeutes parisiennes de 1789 à 1792.

² Archives du Ministère de la défense nationale, Vincennes. XB 174.

Comme bien des Vaudois, notamment son malheureux commensal au banquet de Rolle, Albert Muller de la Mothe, Amédée Laharpe (sous le nom de des Uttins ou Desutins) était donc entré en 1773 au régiment de May. Mais alors que Muller et ses autres camarades, Constant, Burnand, Monachon, Arpeau, etc., continuaient leur route lente et sûre (de deux à quatre ans pour passer sous-lieutenant), la sienne s'arrête net et, deux ans après sa nomination d'enseigne, il disparaît des rôles bernois¹. Certes, Secrétan nous le raconte, il avait épousé dans son église une catholique de Namur, Charlotte, fille d'un baron d'Auvin, donc baronne elle-même d'après l'usage des Pays-Bas, et ce mariage le privait de tous ses droits.

Est-il plausible cependant qu'un homme de vingt et un ans, si actif, si ambitieux, et si doué pour le métier des armes, se soit simplement contenté de 1775 à 1779 d'un rôle de mari et de père ? N'est-il pas bien plus probable qu'il aura cherché à utiliser ses dons au service d'autres que Leurs Excellences ? Quoique mes premières recherches à La Haye n'aient pas abouti², il n'est pas impossible que se retrouve encore, en Hollande ou en Prusse, quelque trace de ses sollicitations au stathouder. Quant au trajet La Haye - Berlin, il se faisait vite, en un temps où le stathouder Guillaume V de Nassau était le neveu par alliance de Frédéric II ! Et l'histoire supposée rejoint tout naturellement l'histoire connue, puisque c'est après 1779 que, la campagne finie, sa femme convertie (heureuse coïncidence !) Laharpe, après avoir écrit une lettre d'excuses et payé une amende à MM. de Berne, put rentrer dans ses droits d'héritier de seigneurie, et obtenir la charge de capitaine de grenadiers des milices.

On constate que, au début de 1793, le nouveau chef de bataillon du 35^e régiment d'infanterie, incorporé à l'armée des Alpes de Kellermann³ et cantonné à Briançon (Hautes-Alpes), ne montra pas grand zèle à gagner son poste. Le 1^{er} mars, il ne

¹ Archives d'Etat, Berne.

² Consulté, le Bureau des Archives générales du Royaume, à La Haye, m'écrit qu'il n'a point trouvé de trace de Laharpe. Revenant à la charge, j'en ai reçu les notes de service d'Amédée « de l'Arpe des Uttins » au régiment de May : il parle l'allemand et le français, il étudie bien, il est habile en exercices. Conduite : très bien. Il serait avancé.

³ Le futur maréchal Kellermann avait remplacé, le 11 novembre 1792, le général de Montesquiou. Il se maintint au commandement jusqu'à son arrestation, en octobre 1793.

l'avait pas encore rejoint ! C'est que, si sa nomination lui faisait prendre pied dans la vraie armée française, elle l'éloignait des chances du combat. La frontière du roi des marmottes, comme on appelait alors en France, dédaigneusement, Victor-Amédée III de Sardaigne, était un pauvre substitut à celles du Nord et de l'Est, dont Impériaux et Prussiens se rapprochaient depuis les reculs de Dumouriez et de Custine. Aussi, sans boudier les devoirs du régiment où il entra, aussitôt arrivé, dans le conseil d'administration, Laharpe recommença-t-il bientôt à solliciter. Cette fois il s'adresse à un homme politique d'extrême-gauche, le conventionnel Lecointre, qui a commandé la Garde nationale de Versailles, et dont il a probablement fait la connaissance à son premier poste.

« En vous faisant passer, citoyen ministre, la lettre que j'ai reçue du citoyen Laharpe, » écrit Lecointre le 12 mai au successeur de Pache et de Beurnonville, « je vous mets à portée de juger d'après les observations de cette lettre s'il ne serait pas avantageux, même nécessaire, de détacher de l'armée de Kellermann, qui paraît trop forte pour rester sur la défensive, dix à douze bataillons pour les porter à l'armée de Custine ¹, par exemple ; le second, c'est de vous faire connaître le mérite supérieur de l'officier qui a écrit cette lettre... Cet excellent officier, qui pouvait servir sa patrie de la manière la plus sensible en restant en activité, a été, sous une apparence d'avancement, placé dans un régiment de ligne... et séquestré entre les remparts d'une ville où le canon ne retentit pas... Il s'indigne en lui-même de languir loin du combat et ne soupire qu'après la gloire qui se rencontre au champ d'honneur. Son Régiment partage le même désir de se mesurer avec l'Ennemi... Pour moi, je pense qu'il convient au moins de donner plus de latitude à l'expérience et au dévouement du Citoyen Laharpe, qu'il peut faire un excellent officier supérieur, parce qu'il réunit toutes les qualités qui constituent le bon militaire et le bon citoyen. ² » Une sèche réponse à cette lettre chaleureuse est adjointe au dossier. L'état-major seul, y dit-on, s'occupera désormais de ces questions-là.

¹ Ce choix obstiné de Custine est bizarre. Il est vrai que, malgré ses nombreux ennemis, ce général venait d'être nommé à l'armée du Nord, où il promettait de réparer les défaites et la défection de Dumouriez.

² Cette lettre fait partie du dossier Laharpe au classement général.

Cependant la République traverse une passe difficile. Au nord, à l'ouest, au midi, des villes ou des contrées se soulèvent, tandis que les ennemis de l'extérieur tentent une offensive générale. Bitche (« Pends-toi, brave Laharpe ! ») se défend sans lui. Enfin, le roi des marmottes s'étant aussi ébranlé, l'armée de Kellermann a la double mission d'écraser la révolte de Lyon, et de contenir les Austro-Sardes sur toute la ligne des Alpes, de Genève à Nice. Une guérilla de montagne commença.

Faute d'avoir eu sous les yeux les documents français, Secrétan a cru que c'était de Briançon qu'Amédée Laharpe avait mené cette campagne qui, pour la première fois en France, mit en valeur ses qualités au combat. Mais le témoignage du général divisionnaire que Kellermann envoya diriger la défense du camp de Tournoux (Basses-Alpes) nous apprend que Laharpe quitta dès l'été Briançon pour Tournoux, où sa présence est aussi signalée avec éloges dans un rapport du capitaine Lapérouse ¹.

Kellermann considérait à ce moment-là le camp retranché de Tournoux comme la charnière de son interminable front. Placé au nord-est de Barcelonnette, sur les hautes pentes qui dominant l'Ubaye, affluent de la Durance, il jouait dans la stratégie traditionnelle de la France le rôle important de clef de deux cols des Alpes, le col des Vars, le col de Larche ou de Largentière, dont l'un a servi de voie d'accès à François I^{er}, l'autre aux ennemis de Louis XIV pendant la guerre de Succession d'Espagne. Aussi, chaque fois qu'il y a menace de guerre entre la France et l'Italie, et jusqu'en 1940, cette région de la haute Ubaye voit-elle doubler de soldats sa population montagnarde.

« Je déclare et certifie », écrit le général Rogon de Carcaradec ², commandant le camp de Tournoux et toute la région frontalière du département des Basses-Alpes, « que le citoyen Laharpe, chef du 1^{er} bataillon du 35^e régiment a constamment commandé... les troupes de l'avant-garde de ma division... et que, par sa bravoure, son infatigable activité et sa prudence, il a su contenir l'ennemi malgré ses attaques presque journalières, couvrir tous les postes en officier très expérimenté, et que c'est à ses soins que j'ai dû

¹ Cité dans KREBS et MORRIS, *Les campagnes de la Révolution dans les Alpes*, 1891.

² Né en 1742, colonel et chevalier de Saint-Louis sous l'ancien régime.

d'être constamment informé de tous les mouvements de l'Ennemi, de sa force et de ses projets. »

Lorsque, le 26 octobre 1793, le général de Carcaradec écrivait ces quelques lignes, les rigueurs de la saison obligeaient à évacuer le camp, et le décret du 7 vendémiaire an II (28 septembre 1793), qui destituait tous les officiers nobles, l'avait privé de son commandement ; tandis que la naissance étrangère de Laharpe mettait sa très petite et récente noblesse ¹ à l'abri, comme Buonaparte. C'est alors, probablement par Nice, que Laharpe se mit, à la tête du régiment, en route pour Toulon, rejoindre les assiégeants de cette malheureuse ville, dernier refuge des royalistes du Midi depuis la reddition de Marseille. A la prise d'assaut finale des derniers jours de décembre, Laharpe se distingua, autrement mais autant que le futur empereur des Français. Les représentants du peuple, c'est-à-dire de la Convention, Barras, Fréron, Ricord, Saliceti, décernèrent à l'un comme à l'autre le grade de général de brigade. Ces représentants, « d'après le compte qui leur a été rendu par le général en chef de l'armée d'Italie chargé du siège de Toulon ² de la Bravoure, du zèle, de l'intelligence et du civisme que le citoyen Laharpe, commandant le 35^e régiment, a montré dans toutes les occasions qui ont eu lieu contre cette ville rebelle, le nomment au grade de général de brigade pour en exercer les fonctions, et jouir des prérogatives et appointemens attachés à ce grade ». Ce certificat du 30 frimaire an II (20 décembre 1793) fut contresigné quelques jours plus tard, Toulon ayant été prise le 29, par Lapoype ³ « général de division, commandant la place Sans Nom en état de siège ».

On voudrait que les terribles représailles subies par Toulon, dit Sans Nom, aient arraché à Laharpe quelques-uns des regrets de Kellermann lorsqu'il fut chargé d'exterminer les Lyonnais, et qu'auraient fait entendre les héros de Vigny. Malheureusement, il ne nous est parvenu de lui qu'un terme de mépris pour les vaincus. « L'infâme Toulon », dit-il encore après plusieurs mois.

¹ Il la méprisait, certes, mais il en parlait. Comme le prouve cette adresse de ses soldats, qui figure dans le dossier de Vincennes : « Par les vains titres à cette vaine noblesse qu'il tenait de ses ancêtres, il avait rendu à ses vassaux tout ce qu'il pouvait exiger d'eux. »

² Jacques Coquille, dit Dugommier, né en 1738, officier d'ancien régime.

³ Jean-François Cornu de Lapoype, quoique marquis, avait marqué trop de zèle pour la République pour que le décret l'atteignît.

Et aussi cette lettre adressée par « Laharpe, général provisoire » à Xavier Audouin, resté au ministère de la guerre comme adjoint après le départ de Pache, son beau-père, et que, amitié ou civisme, notre Vaudois tutoie : « Je t'envoie selon ta demande la copie authentique des arrêtés des représentans du Peuple en ma faveur. Je ne te fais pas passer les originaux, parce que, beaucoup de Lettres s'égarant à la Poste, si celle-cy avait le même sort, je me trouverais sans aucun titre. Je t'aurais une vraie obligation de ne pas m'oublier et de me procurer mon brevet du Conseil exécutif. Tu dois sentir combien il est désagréable d'aller à l'Ennemy sans en être porteur. Salut et fraternité. »¹

Mes recherches ne m'ont pas encore donné de renseignement sur le commandement de Marseille qui aurait été alors attribué à Laharpe. Cette nomination expliquerait qu'il ait été séparé du 35^e régiment, qui fut incorporé à l'armée des Pyrénées Orientales, et dont plusieurs officiers furent tués à l'ennemi, à l'exemple de leur général en chef, Dugommier.

Est-il vraisemblable qu'Amédée Laharpe ait attendu d'être nommé à Marseille pour faire la connaissance du troisième Vaudois à signaler dans ces retouches, son cousin Antoine Polier², le nabab vaudois qui, de retour des Indes, avait préféré le séjour de la République à celui d'une terre sujette ? Polier vivait à Avignon, où il fut assassiné le 5 février 1795 par des bandits, que les républicains ont dit royalistes, et dont Jean De Bry a cru que c'était lui qu'ils avaient visé³. Jean De Bry est un ami commun à nos deux Vaudois ainsi triplement rapprochés : mêmes opinions, mêmes ascendants, et un même ami à la Convention ! Cet ami, puissant alors, s'évertua, dit-il, à faire condamner les coupables. En retrouvant le compte rendu du procès, peut-être découvrirait-on quelque trace, inconnue encore, d'Amédée Laharpe ; peut-être permettra-t-elle quelque nouvelle retouche à la biographie du colonel Secrétan pour les deux dernières années de la vie de son héros ? Peut-être...

Il reste encore bien des pistes à suivre.

CÉCILE-RENÉ DELHORBE.

¹ Ces deux pièces font partie du dossier du classement général. La lettre à Audouin est de la main de Laharpe. La première est citée par Secrétan.

² La mère de Laharpe, Sophie Hugonin, était la fille de Bénigne-Elisabeth Polier, tante du nabab vaudois.

³ Voir LÉONCE PINGAUD, *Jean de Bry*, Paris 1909.